



# ACADÉMIE DE VERSAILLES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Date de mise à jour : 30/03/2022

<b>INTITULE DU POSTE</b> : Médecin conseiller technique, santé des élèves, auprès de la Rectrice.	<b>CATEGORIE</b> : A Poste ouvert aux contractuel(le)s : NON
<b>INTITULE DU RECRUTEUR</b> : rectorat de l'académie de Versailles	<b>ORGANISME DE RATTACHEMENT</b> : Ministère de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des sports
<b>DOMAINE FONCTIONNEL</b> : Santé des élèves	<b>EMPLOI TYPE*</b> : * médecin de promotion de la santé Code fiche SS001 <small>* REME, REFERENS, BIBLIOPHIL</small>
<b>DATE DE DISPONIBILITE</b> : Dès que possible	<b>LOCALISATION GEOGRAPHIQUE</b> : VERSAILLES

## DESCRIPTION DE L'EMPLOYEUR :

L'académie de Versailles regroupe quatre départements : les Yvelines (78), l'Essonne (91), les Hauts-de-Seine (92) et le Val-d'Oise (95).

Première académie de France par l'importance de ses effectifs avec près de 1 100 000 élèves dans les premier et second degrés, soit 9 % des effectifs scolarisés de la France, l'académie de Versailles accueille et gère près de 90 000 agents (enseignants, personnels d'encadrement, d'éducation, administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé).

## Activités du service :

- Promotion de la santé en faveur des élèves et impulsion académique de la politique générale de santé.
- Composition et effectifs : pôle santé au sein du SMIS (pôle santé social) : 4 conseillers techniques, 5 adjoints ou chargés de mission, un secrétariat commun
- Liaisons hiérarchiques : sous l'autorité hiérarchique de la Rectrice
- Liaisons fonctionnelles : Secrétaire Général

## DESCRIPTIF DU POSTE :

- Conseil technique dans le champ de la santé des élèves (prévention, politique de santé, crise sanitaire) ;
- Contribution à la définition des priorités académiques en matière de santé des élèves ;
- Conduite de projets dans le domaine de la santé en lien avec les partenaires institutionnels régionaux (ARS, Région, autres académies de la région Ile de France) ;
- Contribution à l'élaboration du programme de formation des médecins de l'éducation nationale et des autres personnels dans le champ de la santé ;
- Conseil des services académiques sur le déploiement des moyens de la médecine scolaire ;
- Coordination et animation de l'action des médecins conseillers techniques départementaux ;
- Conseil technique des chefs d'établissement et des IEN dans le domaine de la santé des élèves ;
- Participation au pilotage académique de la politique sociale et de santé ;
- Participation au pilotage académique de l'école inclusive ;
- Travail avec le SIEC pour l'organisation des aménagements des épreuves d'examens et concours des élèves handicapés ;
- Rédaction du recueil académique annuel des données de la médecine scolaire

## **SPECIFICITES DU POSTE :**

**Conditions particulières d'exercice (NBI, groupe IFSE ...)** : Médecin conseiller technique groupe 1

**Encadrement** : OUI/~~NON~~

**Nombre d'agents encadrés par catégorie** : - 1B

**Conduite de projet** : OUI/~~NON~~

**Poste logé** : OUI/~~NON~~

**Type de logement** :

**Contraintes** : Congés annuels des personnels du rectorat

### **Textes de référence :**

Décret statutaire n°91-1195 du 27 -11-1991

Circulaire 2015-118 du 10-11-2015 : missions des médecins de l'éducation nationale

Code déontologie médicale : Décret 2012-694 du 7 décembre 2012 (art 2.3.4.5.95 et 99) et en particulier les articles R 4127-1 à 112 du Code de la santé publique.

## **COMPETENCES PROFESSIONNELLES SOUHAITEES**

### **Savoirs :**

- Connaissance du système éducatif
- Connaissance des textes relatifs aux missions
- Expertise médicale dans le champ de la santé des élèves

### **Savoir-faire :**

- Capacité à appréhender des situations complexes afin de conseiller la rectrice et sécuriser son action.
- Conduite, impulsion et coordination de projets relatifs à la santé des élèves
- Bonnes capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse
- Capacités à conduire une réunion, management d'équipes et de personnes.

### **Savoir-être :**

- Positionnement juste au sein des services académiques
- Dynamisme dans l'animation du réseau des professionnels de santé et des partenaires
- Bonnes capacités relationnelles en interne et avec les partenaires

## **Adresser le dossier de candidature (CV, lettre de motivation et derniers entretiens professionnels), à l'attention de :**

Madame la Rectrice de l'académie de Versailles

Téléphone : 01 30 83 40 01

Mél : [ce.sg@ac-versailles.fr](mailto:ce.sg@ac-versailles.fr)

Adresse postale : 3 Bd de Lesseps 78017 VERSAILLES CEDEX

## **Envoyer la copie du dossier de candidature à l'attention de :**

Madame Estelle Vilain, chef de la DPATS

Courriel : [ce.dpats3@ac-versailles.fr](mailto:ce.dpats3@ac-versailles.fr)

3 boulevard de Lesseps, 78017 VERSAILLES CEDEX